



# DECLARATION

## CTSD du 12 Octobre 2012

Après une décennie de rentrées scolaires s'effectuant dans un climat de haute tension, d'affaiblissement et de dénigrement, la rentrée 2012 s'est déroulée dans un climat un peu plus serein... Enfin !

**L'année scolaire qui a commencé ne sera pas pour autant facile** ... et pour cause puisque la rentrée que nous vivons actuellement est le résultat des choix budgétaires faits par le précédent gouvernement.

Les enseignants, et plus généralement la communauté éducative, sont porteurs de fortes attentes, dans notre département bien sûr, comme ailleurs.

Dans certaines circonscriptions, la situation du remplacement est déjà très tendue, les personnels Brigade congés étant mobilisés sur des congés longs et la BDFC en grande partie affectée aux remplacements de PE stagiaires.

L'absence de formation continue doit être corrigée et nous réitérons la demande d'un Conseil Départemental de Formation Continue, puisque celui-ci n'a pas été réuni depuis plusieurs années. Devant la pénurie qui sévit dans notre département en terme de remplaçants qui conduit trop souvent à l'annulation de stages et réduit l'offre de formation à peu de chose, le SE-Unsa exprime ici son attachement à la formation continue des personnels. L'offre est très insuffisante, nous demandons qu'elle reprenne de la consistance et corresponde aux revendications et aux droits des enseignants. Une réflexion sur les réponses nécessaires aux besoins des enseignants et des écoles doit être rapidement engagée.

La charge générale de travail demandée aux enseignants, quel que soit le poste qu'ils occupent, s'alourdit, et ils se plaignent de ne pouvoir se concentrer sur les tâches directement liées à la réussite de leurs élèves. Les directeurs d'école sont une nouvelle fois les grands oubliés.

La disparition des EVS en aide à la direction d'école est l'un des points noirs de ces dernières rentrées scolaires.

Nous demandons que toutes les directions d'écoles puissent bénéficier du temps nécessaire pour accomplir leurs missions et nous réitérons notre exigence de recrutement pour l'aide administrative, qui a complètement disparu dans notre département.

Si les enseignants, en Saône-et-Loire comme ailleurs, ont conscience que tout n'est pas possible immédiatement, ils attendent que des engagements soient pris.

Pour l'accompagnement des élèves handicapés, **les moyens seront-ils suffisants ?**

Des familles, des enfants dont les besoins ont été notifiés par la MDPH, des enseignants qui reçoivent de semaine en semaine des informations contradictoires, sont encore aujourd'hui, à plus d'un mois de la rentrée scolaire, en attente du personnel d'accompagnement dont la présence est indispensable pour le bon fonctionnement de l'école.

Nous souhaitons attirer votre attention ici sur les personnes qui ont vu leur contrat non renouvelé, les précipitant dans la précarité. Pour certaines d'entre elles, qui remplissent les conditions dérogatoires contenues dans la loi, nous vous demandons de faire la demande officielle de renouvellement de contrat auprès de Mr le Préfet qui nous a assuré mercredi dernier, en audience, que la porte n'est pas fermée sur cette question et qu'il observera chaque situation au cas par cas.

Nous avons déjà exprimé à plusieurs reprises et particulièrement en septembre, notre attachement au dialogue social et notre approbation devant la nouvelle tonalité du discours ministériel et gouvernemental envers la population enseignante.

Dans le cadre du nouveau dialogue social, **nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de faire vivre pleinement les instances représentatives du personnel** notamment en continuant à réunir les groupes de travail préalables à ces **instances** et en réunissant également le plus rapidement possible un CHSCT Départemental.

Pour le second degré nous notons pour la troisième année consécutive une augmentation du nombre d'élèves dans les collèges, constat encourageant et positif. Hélas, la dotation aux collèges ne suit pas la même courbe car nous enregistrons 253 élèves de plus qu'à la rentrée 2011 et ce sont 231 heures qui sont supprimées dont 207 Heures Postes.

On ne peut continuer à fonctionner ainsi et nous attendons des mesures rapides et fortes pour rattraper le retard des années précédentes et donner tous les moyens horaires nécessaires au bon fonctionnement des établissements et à la réussite de tous les élèves.

Pour le second degré, le SE-Unsa a été reçu avec les représentants de toutes les organisations syndicales représentatives au rectorat de Dijon mercredi 3 octobre sur la requalification des enseignants de Science Technique de l'Industrie (STI).

Sommés de passer de 40 disciplines à 4 dans le cadre de la réforme de la filière STI, les enseignants vivent difficilement l'instabilité de leur situation.

Une volonté de prendre en compte la gestion humaine du dossier doit être appliquée. Les IPR proposent une option mais seuls les collègues choisissent et personne d'autre. Ils doivent bénéficier d'un droit à une formation. Le rectorat s'engage à ouvrir la possibilité de changer d'option dans le courant de l'année prochaine. C'était une demande forte du SE-Unsa, pour éviter que la précipitation exigée cette année ne pénalise gravement les collègues. Dans l'immédiat, un délai supplémentaire a été accordé pour que les collègues fassent leur choix considérant comme inconcevable de devoir choisir en trois jours... 353 professeurs dans l'académie de Dijon doivent faire ce choix. Au 3 octobre uniquement 34% de professeurs avaient répondu à cette nouvelle proposition. Avons-nous un état de la situation en Saône-et-Loire ?

De façon générale, le rapport rendu de la concertation nationale engagée autour de l'école depuis juillet donne à voir les contours d'une école fondée sur la confiance, soucieuse de la réussite de tous et ouverte sur les territoires.

Pour le SE-Unsa, l'affirmation de l'unité du bloc de la scolarité obligatoire « école-collège », appuyée sur un socle commun rénové, constitue un élément majeur de cette refondation. La priorité donnée à cette « école fondamentale », assortie de moyens fléchés pour l'École primaire, de la revitalisation de la maternelle et d'une réorganisation du collège est l'affirmation d'un choix politique ambitieux et nécessaire. Mais si le renouveau pédagogique est indispensable pour mieux prendre en compte les difficultés d'apprentissage dans la classe, il n'est pas suffisant. Le Se-Unsa regrette vivement l'absence de propositions quant à l'avenir des aides spécialisées et de la psychologie scolaire, ainsi que des SEGPA.

Dans notre département un bilan ASH devient nécessaire et le SEUNSA demande qu'il soit fait.

Pour construire le lycée de la réussite, le rapport ne trace malheureusement pas de perspectives pour un véritable « lycée du futur ». La proposition d'une plus grande responsabilité des régions dans la carte des formations professionnelles et dans le service public d'orientation demande à être précisée.

Quant à la formation initiale des enseignants, si le rapport réaffirme le recrutement au niveau master, la formation dans une école liée à l'université, la nécessité des pré-recrutements et le principe d'une formation simultanée dès la licence, il reste sur des formulations prudentes.

Après ce temps indispensable de la réflexion, doit venir celui de l'action.

La tâche est immense. L'attente des personnels aussi. La réussite de cette refondation dépend très largement d'eux. Ils devront y être associés, leur expertise reconnue et valorisée.

Après le temps de la concertation, s'ouvre aujourd'hui, le temps des personnels.

L'UNSA Éducation demande qu'une négociation, dans le cadre d'un agenda social précis, se mette en place.

Les mesures prévues pour la rentrée prochaine doivent, quant à elles, être discutées sans attendre la loi. Il s'agira, notamment, de lever les inquiétudes légitimes de nos collègues. Ainsi, la remise en place des 9 demi-journées de classe ne pourra, par exemple, pas se faire sans contreparties.

L'École ne changera, ni par un claquement de doigts, ni par le simple vote d'une loi. Un temps d'appropriation doit être prévu et les évolutions doivent être anticipées par nos collègues. Il faudra, pour cela, les rassurer, les écouter, les entendre, les mobiliser et les revaloriser.

*SYLVIE DESCOMBES*